



Laon, le 10 juin 2016

## Communiqué de presse

## Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi Samedi 18 juin 2016

La journée du 18 juin, instituée par décret du 10 mars 2006 « journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi » rend hommage à l'ensemble des résistants français.

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance un appel à la résistance sur les ondes de la BBC depuis Londres, refusant la capitulation de la France face à l'ennemi nazi.

Dans le département de l'Aisne, l'ensemble des communes participera à cet hommage. Les membres du corps préfectoral seront présents aux manifestations suivantes :

11 h 00	Cérémonie commémorative de l'appel historique du général de Gaulle, en présence en présence de Monsieur BASSELIER, Préfet de l'Aisne. (monument aux Morts de Laon)
11 h 00	Cérémonie commémorative de l'appel historique du général de Gaulle, en présence de Monsieur BABSKI, sous-préfet de l'arrondissement de Vervins. (place du général de Gaulle à Vervins)
11 h 00	Cérémonie commémorative de l'appel historique du général de Gaulle, en présence de Monsieur BOYER, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Quentin.  (Stèle du général de Gaulle au monument de la Résistance et de la Déportation, boulevard Gambetta à Saint-Quentin)
11 h 00	Cérémonie commémorative de l'appel historique du général de Gaulle, en présence de Monsieur OLIVIER, sous-préfet de l'arrondissement de Soissons. (Place de l'hôtel de ville à Château-Thierry)
17 h 00	Cérémonie commémorative de l'appel historique du général de Gaulle, en présence de Monsieur OLIVIER, sous-préfet de l'arrondissement de Soissons.  (Stèle de la Résistance, place Mantoue à Soissons)